

ANNEX 2

De: fodjo abo [REDACTED]
Objet: Re : DEMANDE DE CONFIRMATION (Conseils de la RCI devant la CPI)
À: "[REDACTED]"
Date: Jeudi 7 juin 2012, 15h54

Bonjour Monsieur

Faisant suite à votre message du 4 juin 2012, je confirme que Maître Jean-Pierre Mignard et Maître Jean-Paul Bénéoit, tous deux avocats au Barreau de Paris, ont été mandatés par l'Etat de Côte d'Ivoire pour assurer la défense de ses intérêts devant la Cour Pénale Internationale, notamment dans l'affaire Gbagbo.

Fodjo Kadjo ABO
magistrat-écrivain
Directeur de Cabinet
du Ministre de la Justice
28 BP 451 Abidjan 28

[REDACTED]
[Http://www.fodjo.net](http://www.fodjo.net)
[REDACTED]